



Marche à suivre pour créer une prochaine période comptable dans le CEF 3.3

Cette marche à suivre est destinée à tous les utilisateurs du CEFforestier. Elle vous aidera à ouvrir une nouvelle période comptable ayant le statut de **prochaine période**.

1. Depuis le menu principal de votre CEF cliquez sur "CEForestier".



Puis sur le bouton "Compte d'exploitation".



S'ouvre alors, dans la fenêtre principale, les comptes d'exploitation auxquels vous avez accès.

2. Effectuez un clic droit sur l'UC (exploitation) à laquelle vous souhaitez ajouter une prochaine période. Dans le menu contextuel cliquez sur "Nouveau".



3. La fenêtre ci-dessous s'ouvre.

- Dans exploitation, choisissez l'exploitation à laquelle vous souhaitez ouvrir la prochaine période.
- Dans le champ "A" vous avez la possibilité de modifier la date.
- Pour finir contrôlez que la coche "Selon le modèle suivant" soit bien engagée et que le modèle proposé par défaut soit correct.
- Puis cliquez sur sauvegarder et fermer.

Détails

Exploitation

Exploitation 8888 - Triage de la foire forestière 2017

Période

Année 2018 Etat Prochaine période

De 01.01.2018 A 31.12.2018

Modèle de compte d'exploitation

Vous pouvez créer un nouveau compte d'exploitation standard ou un nouveau compte d'exploitation basée un compte d'exploitation existant de votre choix.

Selon le modèle suivant:

Exploitation modèle 8888 - Triage de la foire forestière 2017 Année 2017

4. Contrôler ensuite que la prochaine période a bien été créée et sous le bon UC.



Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter ForêtSuisse Ludovic Crausaz au 079 474 54 00 ou 032 625 88 24.